

diocèse de Québec et érigée en vicariat apostolique.

L'abbé Edmond Burke qui fut sacré à Québec en 1818 sous le titre d'évêque de Sion, fut le premier vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse.

Mgr Plessis fonda, en 1818, un petit collège à Saint-Roch de Québec, pour permettre aux jeunes gens bien doués et songeant à embrasser l'état ecclésiastique, de commencer un cours d'étude qu'ils pouvaient ensuite compléter dans un collège supérieur.

Ce petit collège, dirigé avec l'aide de quelques ecclésiastiques, par les desservants du faubourg Saint-Roch, ne fut que dix ou onze ans en opération.

Mgr Plessis fut nommé archevêque de Québec et son église fut érigée en métropole, en 1818.

Sur les représentations de Mgr Plessis qui jugeait ces changements inopportuns à cette époque, Rome, sans revenir sur son acte, consentit à en remettre l'exécution complète à une date ultérieure, et les évêques de Québec ne jugèrent opportun qu'en 1844 de prendre officiellement le titre d'archevêque.

Le Haut-Canada et le Nouveau-Brunswick avec l'île du Prince-Edouard, furent détachés du diocèse de Québec et érigés en provinces l'année suivante.

Mgr McDonell fut chargé du Haut-Canada, et Mgr MacEachern, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard.

Mgr Plessis s'embarqua pour l'Europe en 1819, pour aller négocier à la cour d'Angleterre une nouvelle division de son diocèse, empêcher la spoliation des biens des Sulpiciens, demander des lettres patentes pour le collège de Nicolet, et la concession d'une plus grande somme de liberté pour l'Eglise du Canada.

L'issue des négociations de Mgr Plessis avec les cours d'Angleterre et de Rome fut couronnée d'un succès assez satisfaisant. Le gouvernement anglais consentit à certaines conditions au démembrement du diocèse de Québec, (1) et la cour de Rome approuva en 1820, le projet de donner un administrateur pour le district de Montréal et un vicaire apostolique pour le district du Nord-Ouest.

Mgr Lartigue, d'abord suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec, fut sacré à Montréal par Mgr Plessis, en 1821, sous le titre d'évêque de Telmesse. Il devint évêque titulaire de

(1) Le gouvernement anglais exigea comme condition *sine qua non* de son consentement, que les nouveaux titulaires, tout en ayant le caractère épiscopal, détenaient complètement de l'évêque de Québec.